

## **Plan d'intervention québécois contre la prolifération des algues bleu-vert**

par **Atrem Unis** le **01/10/2007** | **Rubrique:** [Contributions](#) | **Portail :** [Amérique du Nord](#)

Alors que près de 160 lacs québécois sont touchés par le problème des algues bleu-vert (dont 31 où la présence des algues bleues est généralisée), le Rendez-vous stratégique sur les algues bleu-vert, tenu à Saint-Adèle, le 25 septembre, a permis l'élaboration d'un nouveau plan d'intervention. Celui-ci nécessitera des investissements de près de 200 M\$ au cours des 10 prochaines années.

Au terme de ce sommet, la ministre québécoise du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, a annoncé de nombreuses mesures, dont l'intention du gouvernement d'adopter dès cet automne un règlement interdisant les phosphates dans les détergents pour lave-vaisselle.





Le plan d'intervention convenu prévoit la réalisation de 35 actions liées aux trois enjeux suivants :

- L'amélioration des connaissances pour mieux agir
- La prévention contre les apports de phosphore aux plans d'eau
- La sensibilisation, la prévention et la protection de la santé publique

Ainsi, le plan d'intervention prévoit notamment :

- La mise en œuvre de mesures coercitives (amendes plus sévères, réglementation sur les phosphates dans les détergents et réglementation sur les rejets d'eaux usées des bateaux de plaisance);
- L'embauche de 15 inspecteurs additionnels en environnement pour renforcer le respect de la réglementation;
- Le renforcement de tous les pouvoirs municipaux en matière de gestion des eaux usées, notamment au niveau de la vidange des fosses septiques et des travaux de mise aux normes;
- Un soutien financier aux MRC les plus touchées pour l'embauche de personnel spécialisé;
- Des investissements importants en agriculture pour apporter des correctifs à la pollution diffuse;
- La révision des niveaux d'alerte décrétés par les directions de la santé publique;
- L'intensification du reboisement des rives;
- L'augmentation, d'ici trois ans, à 700 le nombre de lacs participant au Réseau volontaire de surveillance des lacs;
- La mise en place de projets pilotes (nouvelles technologies) pour la restauration des lacs et cours d'eau ;
- L'appui à une dizaine d'équipes de recherche et de développement technologique.

Des ONG ont décrié le caractère restreint de la rencontre et ont fait valoir qu'ils auraient voulu participer à la discussion et déposer des mémoires sur la question à l'intention de la ministre québécoise du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

-  [Communiqué du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs](#) : (169 hits)
-  [Radio-Canada](#) : (160 hits)
-  [Le Devoir](#): (131 hits)
-  [Pour consulter le plan d'intervention](#) : (141 hits)